

Comptes annuels 2018

Les comptes annuels 2018 font état d'une augmentation de 2,4% des contributions fédérales par rapport à l'année précédente, tandis que les autres subsides de tiers ont fortement diminué. Cette diminution s'explique par la comptabilisation exceptionnelle du cofinancement du programme Bridge par Innosuisse en 2017.

Malgré l'augmentation des fonds approuvés, les dépenses consacrées à l'encouragement de la recherche n'ont augmenté que légèrement. Étant donné que la majorité des chercheuses et chercheurs sollicitent des subsides pour plusieurs années, la plupart des décisions d'encouragement du FNS engagent des besoins financiers sur les années suivantes. C'est la raison pour laquelle les subsides de recherche approuvés pour les exercices à venir ont augmenté considérablement par rapport à l'exercice précédent.

Comme l'impact financier direct de l'encouragement de la recherche a été inférieur aux prévisions, le résultat annuel est également moins négatif que prévu. La perte d'environ 17 millions de francs peut être couverte par les réserves.

Compte de résultats

En KCHF	Annexe	2018	2017	Différence en %
Contributions fédérales	15	964'998	942'017	2.4
Autres subsides de tiers	16	986	36'925	-97.3
Dons et legs		110	-	-
Charges pour l'encouragement de la recherche	17	-873'031	-857'476	1.8
Charges pour indemnisation des frais indirects de la recherche (overhead)	18	-107'556	-99'113	8.5
Evaluation scientifique et gouvernance	23	-10'670	-10'329	3.3
Relations publiques		-2'122	-1'930	9.9
Charges administratives & amortissements	19	-38'317	-37'759	1.5
Autres revenus d'exploitation	20	376	437	-14.0
Autres frais de fonctionnement	20	-371	-352	5.4
Résultat d'exploitation		-65'597	-27'580	-
Revenu financier	21	1'501	9'089	-83.5
Charges financières	21	-6'881	-237	2'803.4
Résultat financier		-5'380	8'852	-
Attributions à des fonds affectés	9	-240'355	-284'082	-15.4
Prélèvements sur les fonds affectés	9	293'920	285'866	2.8
Résultat des fonds affectés		53'565	1'784	-
Résultat ordinaire		-17'412	-16'944	-
Résultat hors exploitation		40	21	90.5
Résultat exceptionnel		-	-10	-
Résultat annuel		-17'372	-16'933	-

Tous les chiffres présentés dans ce rapport sont arrondis à l'unité.

Bilan

Actifs

En KCHF	Annexe	31.12.2018	Part en %	31.12.2017	Part en %
Actifs circulants					
Liquidités	1	633'587	80	653'940	78
Créances résultant de prestations	2	39'096	5	60'531	7
Autres créances à court terme	3	50	0	74	0
Comptes de régularisation actifs		1'416	0	1'792	0
Total des actifs circulants		674'149	86	716'337	86
Actifs immobilisés					
Immobilisations corporelles	4	12'220	2	12'454	1
Immobilisations financières	5	100'838	13	106'187	13
Immobilisations incorporelles	6	605	0	910	0
Total des actifs immobilisés		113'663	14	119'551	14
Total des actifs		787'812	100	835'888	100

Passifs

En KCHF		31.12.2018	Part en %	31.12.2017	Part en %
Engagements à court terme					
Engagements pour subsides accordés	7	299'934	38	272'688	33
Engagements vis-à-vis de tiers	7	1'155	0	1'047	0
Autres engagements à court terme	7	248	0	125	0
Comptes de régularisation passifs		2'717	0	2'707	0
Provisions à court terme	8	1'500	0	6'000	1
Fonds à affectation déterminée	9	31'335	4	79'243	9
Total des engagements à court terme		336'889	43	361'810	43
Fonds à affectation déterminée	9	263'273	33	269'056	32
Total des engagements à long terme		263'273	33	269'056	32
Total des fonds de tiers		600'162	76	630'866	75
Fonds propres					
Capital de fondation	11	1'330	0	1'330	0
Fonds libres	12	288	0	344	0
Réserves non affectées		186'032	24	203'348	24
Total des capitaux propres		187'650	24	205'022	25
Total des passifs		787'812	100	835'888	100

Tableau des capitaux propres

	Capital de la fondation	Fonds libres	Réserves non affectées	Total en KCHF
Capitaux propres 31.12.2015	1'330	387	185'004	186'721
Résultat annuel 2016	-	10	35'222	35'232
Capitaux propres 31.12.2016	1'330	397	220'226	221'953
Résultat annuel 2017	-	-53	-16'878	-16'931
Capitaux propres 31.12.2017	1'330	344	203'348	205'022
Résultat annuel 2018	-	-56	-17'316	-17'372
Capitaux propres 31.12.2018	1'330	288	186'032	187'650

Tableau de flux de trésorerie selon la méthode indirecte

en KCHF	2018	2017
Activité		
- Perte annuelle	-17'372	-16'931
+ Amortissements des immobilisations	1'197	1'496
+/- Pertes sur dépréciations d'actifs / suppression de dépréciation d'actifs	-	-
+/- Diminution de provisions sans incidences sur le fonds	-4'500	-5'000
+/- Augmentation / diminution des créances résultant de prestations	21'435	-22'342
+ Diminution / augmentation des autres créances et des comptes de régularisation actifs	401	316
+/- Augmentation / diminution des immobilisations financières	5'350	-15'177
+ Augmentation des engagements pour subsides accordés	27'246	6'677
+/- Diminution / augmentation des engagements vis-à-vis de tiers	108	-144
+/- Diminution / augmentation des autres engagements à court terme et des comptes de régularisation passifs	133	-291
- Diminution des fonds affectés	-53'692	-1'859
-/+ Diminution / augmentation des fonds libres	-56	-53
+/- Charges/revenus distincts sans effet sur les fonds	56	53
Sorties de trésorerie résultant de l'activité	-19'694	-53'255
Investissements		
- Décaissements pour investissements (achat) d'immobilisations corporelles	-225	-84
- Décaissements pour investissements (achat) d'immobilisations incorporelles	-434	-946
Sorties de trésorerie résultant des investissements	-659	-1'030
Activité de financement	-	-
Sorties de trésorerie résultant de l'activité de financement	-	-
Variation nette des liquidités	-20'353	-54'285
Vérification		
Etat des liquidités au 1er janvier	653'940	708'225
Etat des liquidités au 31 décembre	633'587	653'940
Variation nette des liquidités	-20'353	-54'285

Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos au 31.12.2018

Introduction

Le FNS est une fondation de droit privé, ayant son siège à Berne, qui a pour but d'encourager la recherche fondamentale et la relève scientifique en Suisse à l'aide de fonds publics.

Le nombre de collaborateurs et collaboratrices employés par le FNS se monte à 242, convertis en postes à plein temps (en 2017: 230).

Principes d'évaluation

Principes généraux de présentation des comptes

La présentation des comptes s'effectue conformément aux Recommandations relatives à la présentation des comptes (Swiss GAAP RPC) et donne une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que des résultats. Les comptes ont par ailleurs été établis de façon à respecter dans le même temps les exigences du Code des obligations.

Principes d'évaluation

Les principes d'évaluation prennent comme fondement les coûts d'acquisition ou de revient historiques. Seuls les titres cotés en bourse sont portés au bilan à leurs justes valeurs. Le principe de l'évaluation individuelle des actifs et des passifs s'applique aux états financiers.

La valeur des immobilisations à long terme doit être réexaminée à chaque date du bilan. En cas de dépréciation durable de la valeur, la valeur réalisable doit être calculée (impairment test). Si la valeur comptable dépasse la valeur réalisable, des ajustements ayant une incidence sur le résultat doivent être effectués par le biais d'amortissements non planifiés.

Conversion monétaire

Les transactions et postes tenus en devises étrangères sont convertis comme suit :

les transactions libellées en devises étrangères sont converties au cours moyen du mois durant lequel la transaction a eu lieu. Les actifs et engagements monétaires libellés en devises étrangères sont comptabilisés avec effet sur le résultat en fin d'année au cours en vigueur à la date de clôture du bilan.

Vous trouverez de plus amples explications dans les indications détaillées des différents postes du bilan.

Remarques à propos du compte de résultat et du bilan

1 Liquidités

Les liquidités comprennent les avoirs en caisse et les avoirs détenus sur les comptes courants auprès de la Confédération et de Postfinance. Elles sont évaluées à leurs valeurs nominales.

en KCHF	31.12.2018	31.12.2017
Caisse	3	3
Compte courant auprès de la Poste	18'438	42'720
Avoirs en compte courant auprès du SEFRI	615'091	611'184
Fonds de roulement SwissCore, y compris avoirs bancaires	55	33
Total	633'587	653'940

2 Créances résultant de prestations

Les créances résultant de livraisons et de prestations sont comptabilisées à leurs valeurs nominales. Elles comprennent entre autres les contributions facturées à des tiers pour des projets et des bourses, les prestations du Secrétariat imputées à des tiers, les avances ainsi que les impôts anticipés récupérables. Les risques de pertes économiques sont pris en compte par des correctifs de valeurs individuels.

en KCHF	31.12.2018	31.12.2017
Envers des tiers	230	410
Envers la Confédération		
Mandats DDC	14'939	27'654
Mandats InRoad	307	536
Mandate Bridge-Programme	23'620	31'930
Total (brut)	39'096	60'530
Corrections de valeur	-	-
Total (net)	39'096	60'530
Exigible dans les 360 jours	19'219	21'205
Exigible après 360 jours	19'877	39'325

3 Autres créances à court terme

Les autres créances à court terme sont comptabilisées à leurs valeurs nominales. Elles comprennent entre autres les contributions facturées à des tiers pour des projets et des bourses, les prestations du Secrétariat imputées à des tiers, les avances ainsi que les impôts anticipés récupérables. Les risques de pertes économiques sont pris en compte par des correctifs de valeurs individuels.

en KCHF	31.12.2018	31.12.2017
Envers des tiers	50	74
Envers la Confédération	-	-
Envers des entités	-	-
Total (brut)	50	74
Corrections de valeur	-	-
Total (net)	50	74

4 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles comprennent les biens mobiliers et immobiliers. Le seuil d'activation s'élevé à CHF 25 000 par objet. Les immobilisations corporelles sont portées au bilan à leur coût d'acquisition, déduction faite des amortissements nécessaires. Ces amortissements sont effectués selon un plan linéaire sur toute la durée d'utilisation économique du bien concerné. Ces durées d'utilisation sont définies comme suit :

- Immeubles : 30 ans
- Matériel informatique : 3 ans
- Mobilier : 5 ans
- Aménagements techniques et machines : 5 ans

	Terrains et constructions	Matériel informatique	Mobilier	Aménagements techniques et machines	Total des immobilisations corporelles
en KCHF					
Valeurs d'acquisition au 1.1.2018	23'875	694	-	167	24'736
Entrées	-	225	-	-	225
Sorties	-	-392	-	-	-392
Reclassifications	-	-	-	-	-
Valeurs d'acquisition au 31.12.2018	23'875	527	-	167	24'569
Amortissements cumulés au 1.1.2018	11'551	565	-	167	12'283
Amortissements planifiés	283	176	-	-	459
Dépréciations d'actifs (Impairment)	-	-	-	-	-
Sorties	-	-392	-	-	-392
Reclassifications	-	-	-	-	-
Amortissements cumulés au 31.12.2018	11'834	349	-	167	12'350
Valeurs comptables nettes au 31.12.2017	12'324	129	-	-	12'453
Valeurs comptables nettes au 31.12.2018	12'041	178	-	-	12'219

Les installations continueront d'être utilisées. Elles concernent exclusivement la cantine.

5 Immobilisations financières

Les immobilisations financières concernent notamment les actifs provenant de dons et legs à affectation déterminée. Le poste Immobilisations financières comprend également des titres détenus à des fins de placement à long terme. La valorisation des différentes catégories de placement repose sur les principes suivants :

- Liquidités : valeur nominale
- Placements à revenu fixe : coût d'acquisition, déduction faite des amortissements nécessaires
- Titres : les valeurs cotées en bourse sont évaluées à leurs cours à la date de clôture du bilan
- Titres non cotés, participations, investissements alternatifs et prêts à long terme : coût d'acquisition, déduction faite des amortissements nécessaires.

en KCHF	31.12.2018	31.12.2017
Liquidités et dépôts à terme	2'876	3'561
Titres	97'962	102'626
Total	100'838	106'187

6 Immobilisations incorporelles

Ce poste comprend essentiellement les logiciels. Les immobilisations incorporelles acquises sont activées à condition de procurer des avantages économiques futurs à l'entreprise pendant plusieurs années. Les immobilisations incorporelles sont évaluées au coût d'acquisition, déduction faite des amortissements nécessaires et des dépréciations d'actifs. Ces amortissements sont effectués selon un plan linéaire sur toute la durée d'utilisation économique du bien concerné. La durée d'utilisation économique des logiciels est de 3 ans. Les immobilisations incorporelles créées par l'entreprise elle-même ne sont pas activées.

	Logiciels	Autres immobili- sations incorpo- relles	Total des immobili- sations incorporelles
en KCHF			
Valeurs d'acquisition au 1.1.2018	2'948	-	2'948
Entrées	434	-	434
Sorties	-1'163	-	-1'163
Reclassifications	-	-	-
Valeurs d'acquisition au 31.12.2018	2'219	-	2'219
Amortissements cumulés au 1.1.2018	2'037	-	2'037
Amortissements planifiés	740	-	740
Dépréciations d'actifs (Impairment)	-	-	-
Sorties	-1'163	-	-1'163
Reclassifications	-	-	-
Amortissements cumulés au 31.12.2018	1'614	-	1'614
Valeurs comptables nettes au 31.12.2017	911	-	911
Valeurs comptables nettes au 31.12.2018	605	-	605

7 Dettes

Ce poste recouvre les bourses et subsides de recherche exigibles, mais non encore réclamés, les factures de prestataires non encore acquittées ainsi que les engagements contractés résultant des décomptes auprès des compagnies d'assurances et des œuvres sociales. Ces éléments sont comptabilisés à leur valeur nominale.

Dettes à court terme	31.12.2018	31.12.2017
en KCHF		
Envers des tiers	301'336	273'860
Envers la Confédération	-	-
Envers des organes	-	-
Dettes à court terme	301'336	273'860

8 Provisions

Des provisions sont comptabilisées dès lors qu'il existe un engagement probable, fondé sur un événement passé, dont le montant et/ou l'échéance sont incertains, mais estimables de manière fiable. L'évaluation des provisions repose sur une estimation de la sortie de fonds nécessaire pour satisfaire l'engagement contracté.

en KCHF

	Provisions pour engagements de prévoyance	Provisions pour restructu- rations	Autres provisions	Total des provisions à long terme
Valeur comptable au 1.1.2018	-	-	6'000	6'000
Constitution	-	-	-	
Utilisation	-	-	-4'500	-4'500
Dissolution	-	-	-	-
Valeur comptable au 31.12.2018	-	-	1'500	1'500
dont provisions à court terme			1'500	1'500
dont provisions à long terme			-	-

La provision destinée aux salaires des doctorant-e-s a été dissoute conformément aux fins prévues (à savoir 4,5 millions de francs) et se monte encore à 1,5 million de francs à la fin 2018.

Comme les ressources d'exploitation du FNS ne sont pas investies, l'actualisation des provisions a été supprimée.

9 Fonds affectés

Les fonds affectés se composent d'une part de fonds spécifiques d'encouragement et d'autre part de fonds provenant de dons et legs.

Il s'agit de fonds alloués au Fonds national suisse pour une affectation spécifique et qui, conformément à cette affectation, n'ont pas encore pu être utilisés pour financer des subsides de recherche et des bourses.

Les fonds spécifiques d'encouragement financent des activités que le FNS exerce principalement en accord avec le SEFRI, la DDC et Innosuisse.

Les capitaux des fonds provenant de dons et de legs sont comptabilisés dans les immobilisations financières et sont évalués

en KCHF

	Etat 01.01.2017	Entrées	Utilisation	Transfert	Etat 31.12.2017
Fonds spécifiques à l'encouragement	253'182	274'348	-277'760	-7'273	242'497
Fonds provenant de dons/legs à affectation déterminée	96'976	9'734	-906	-	105'804
Total des fonds à affectation déterminée 2017	350'158	284'082	-278'666	-7'273	348'301

Le tableau ci-dessus montre l'évolution des fonds à affectation déterminée durant l'exercice 2017. Il se limite aux deux totaux intermédiaires des fonds spécifiques à l'encouragement et des fonds provenant de dons/legs à affectation déterminée ainsi qu'au total général.

en KCHF

	Etat 01.01.2018	Entrées	Utilisation	Transfert	Etat 31.12.2018
Fonds spécifiques à l'encouragement					
Fonds Scopes	634	287	-92	-	829
Fonds r4d	39'974	3'371	-15'595	-	27'750
Fonds FLARE	-	8'012	-7'441	-	571
Fonds Programmes bilatéraux	25'745	7'786	-6'060	-	27'471
Fonds COST	1'917	6'074	-3'454	-	4'537
Fonds PNR	41'839	18'352	-29'499	-	30'692
Fonds PRN	4'214	70'320	-58'157	-	16'377
Fonds Programmes spéciaux Biologie & médecine	24'759	11'143	-19'939	-	15'963
Fonds Programme Bridge	34'851	8'168	-9'681	-	33'338
Fonds Mesures d'accompagnement Horizon 2020	30'018	-	-15'295	-	14'723
Fonds Subsides de transfert CER	11'405	-	-1'367	-4'568	5'470
Fonds InRoad (programme-cadre H2020)	763	-	-394	-	369
Fonds Flag ERA	1'170	-	-967	-203	-
Fonds Croatie	4'000	-	-1'003	-	2'997
Fonds Bulgarie/Roumanie	127	-	-	-127	-
Fonds Recherche sur l'énergie	21'080	191	-8'301	-	12'970
Fonds Overhead	-	104'400	-104'400	-	-
Sous-total	242'496	238'104	-281'645	-4'898	194'057

Une partie du fonds ERC Transfer Grants a été dissoute avec l'accord du SEFRI. Le montant du fonds a ainsi été adapté aux conditions-cadres modifiées concernant les requérant-e-s éligibles.

Le soutien à Flag ERA s'est achevé à la fin 2018. La partie du fonds non utilisée a été dissoute d'entente avec le SEFRI.

Le portefeuille du fonds Bulgarie/Roumanie a été remboursé à la DDC sans effet sur le résultat. Le programme est terminé.

Fonds provenant de dons et legs à affectation déterminée et de conventions

Fonds Legs M.	1'490	25	-96	-	1'419
Fonds Legs Dufour	7'766	137	-501	-	7'402
Fonds Legs Spolti	1'523	-	-50	-	1'473
Fonds Legs Wirth	9'263	155	-597	-	8'821
Fonds Legs Wellansky-Kade	696	12	-45	-	663
Fonds Legs Harre	55'674	675	-3'674	-	52'675
Fonds constitués de dons pour la recherche contre le SIDA	240	4	-15	-	229
Fonds Legs Iselin	1'959	33	-126	-	1'866
Fonds Legs Blanc	20'777	348	-1'340	-	19'785
Fonds Legs Blum	-	110	-	-	110
Fonds constitués d'autres dons/legs	6'414	107	-414	-	6'107
Fonds SwissCore	-	645	-645	-	-
Sous-total	105'802	2'251	-7'503	-	100'550
Total des fonds affectés	348'298	240'355	-289'148	-4'898	294'607
dont portés au bilan dans des fonds à court terme	79'243				31'335
dont portés au bilan dans des fonds à long terme	269'056				263'273

La ventilation des fonds à court et à long terme repose sur les estimations prévisionnelles de 2019, selon lesquelles les fonds à court terme affectés sont utilisés dans les 12 mois.

Les entrées et l'utilisation comprennent également les résultats financiers des immobilisations financières correspondantes.

10 Institutions de prévoyance

Le FNS a conclu un contrat d'affiliation avec la caisse de pension PKG, à Lucerne.

Les employés du FNS sont assurés auprès de la PKG contre les conséquences économiques inhérentes à la vieillesse, à l'invalidité et au décès, cette couverture étant basée sur le principe de la primauté des cotisations. Il s'agit d'un plan dans le cadre duquel les salariés et l'employeur versent des cotisations fixes. Ces cotisations sont comptabilisées au compte de résultats au cours de la période où elles sont versées. Au cours de l'exercice 2018, les cotisations aux plans de prévoyance ont atteint KCHF 3'956 (2017: KCHF 4'081). Le FNS ne constitue pas de réserves de cotisations d'employeur.

Le FNS n'a aucun avantage, ni engagement économique à l'égard de la PKG.

Dotée d'un taux de couverture de 105% (2017: 114%), la PKG n'enregistre aucun découvert/excédent de couverture au 31.12.2018.

11 Capital de fondation

Le capital de fondation est constitué de la somme globale de 330'000 francs attribuée par les fondateurs, et d'une contribution unique de la Confédération d'un million de francs.

12 Fonds propres

en KCHF

	Etat 01.01.2017	Entrées	Utilisation	Transferts	Etat 31.12.2017
Fonds libres					
Fonds provenant de dons et de legs à affectation indéterminée	397	28	-81	-	344

en KCHF

	Etat 01.01.2018	Entrées	Utilisation	Transferts	Etat 31.12.2018
Fonds libres					
Fonds provenant de dons et de legs à affectation indéterminée	344	6	-62	-	288

Les fonds intègrent des capitaux que le FNS peut utiliser de son propre chef.

13 Opérations hors bilan

a) Subsidés alloués au 31.12.2017 au titre des futurs exercices

en KCHF

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Total
Total	583'128	323'239	179'978	26'519	89	-	1'112'953

Subsidés alloués au 31.12.2018 au titre des futurs exercices

in TCHF

	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Total
Projets	308'939	218'435	106'015	14'591	-	-	647'980
Carrières	162'660	103'034	58'670	27'846	14'544	184	366'938
Programmes	176'049	121'029	75'093	11'663	-	-	383'834
Infrastructures	26'528	17'359	1'558	848	848	-	47'141
Tâches supplémentaires	10'953	8'092	2'444	1'019	-	-	22'508
Communication scientifique	2'823	169	-	-	-	-	2'992
Total	687'952	468'118	243'780	55'967	15'392	184	1'471'393

Conformément au budget 2019 de la Confédération, les contributions fédérales au FNS se montent à KCHF 951'640 (sans overhead). Pour 2020, la convention de prestations en vigueur prévoit des contributions fédérales (sans overhead) s'élevant à KCHF 1'010'900.

b) Autres engagements ne devant pas être portés au bilan

Les engagements ci-après, découlant de contrats de location/de leasing d'exploitation et ne pouvant être résiliés dans un délai d'un an, sont comptabilisés à la date de clôture de l'exercice.

en KCHF	31.12.2018	31.12.2017
De 1 à 2 ans	377	388
De 3 à 5 ans	112	19
Au-delà de 5 ans	-	-
Total	489	407

14 Instruments dérivés ouverts

en KCHF		31.12.2017	
Actifs sous-jacents	Affectation	Valeurs portées à l'actif	rs portées au passif
Devises	Couverture des fluctuations de change	21	12
en KCHF		31.12.2018	
Actifs sous-jacents	Affectation	Valeurs portées à l'actif	rs portées au passif
Devises	Couverture des fluctuations de change	12	3

15 Contributions fédérales

Ce poste recouvre les contributions versées par la Confédération destinées au financement de la recherche, notamment de projets, programmes ou bourses, à la couverture des frais de recherche indirects incombant aux établissements de recherche et les prestations fournies. Ces dernières comprennent l'évaluation scientifique et la gouvernance, les relations publiques ainsi que le Secrétariat situé à Berne et l'antenne de Bruxelles.

Les contributions de la Confédération sont comptabilisées au compte de résultats, dès lors qu'elles sont accordées par la Confédération ou qu'il existe une décision ou un contrat.

en KCHF	2018	2017
Contribution de base	742'042	718'695
Pôles de recherche nationaux	70'000	70'000
Programmes nationaux de recherche	18'000	25'000
Tâches supplémentaires / Mandat d'encouragement de la Confédération	21'700	22'000
Contributions DDC	-	4'000
Overhead	104'400	98'000
SwissCore	533	622
Diverses contributions fédérales	8'323	3'700
Total	964'998	942'017

16 Autres contributions

en KCHF	2018	2017
Subventions d'Innosuisse/CTI pour SwissCore	111	50
Subventions d'Innosuisse/CTI pour les programmes Bridge	-	35'840
Autres	875	1'035
Total	986	36'925

17 Charges pour l'encouragement de la recherche

Pour les contributions ordonnées, des tranches sont constituées en fonction des années des projets, sans procéder à une délimitation en fonction des années civiles. Les années des projets démarrent toujours dès le début prévu de mise à disposition des subsides de recherche. Ceux-ci sont comptabilisés dans les charges dès l'année prévue pour le début de versement desdits subsides. En d'autres termes, s'il s'agit d'un projet d'une durée supérieure à 12 mois, les tranches de contributions seront comptabilisées chaque année par ordre chronologique en prenant pour base le début prévu du projet

en KCHF	2018	2017
Projets	445'696	429'673
Carrières	192'761	196'474
Programme: Pôles de recherche nationaux	55'657	61'413
Programmes nationaux de recherche	28'658	28'123
Autres programmes	92'431	82'276
Coopération internationale	16'552	18'459
Total des programmes	193'298	190'271
Infrastructures	44'108	43'440
Communication scientifique	11'001	6'601
Tâches supplémentaires	10'404	13'033
Remboursements	-18'367	-15'709
Contributions allouées, mais non utilisées	-5'870	-6'307
Total	873'031	857'476

18 Overhead

En vertu de l'art. 10, al. 4, de la loi fédérale sur l'encouragement de la recherche et de l'innovation et des art. 33 ss de l'ordonnance relative à la loi fédérale sur l'encouragement de la recherche et de l'innovation, le FNS octroie des contributions dites overhead aux établissements de recherche. Celles-ci permettent de compenser en partie les frais généraux qu'encourent lesdits établissements dans le cadre des projets de recherche soutenus par le FNS. Le FNS détermine les montants des contributions overhead en fonction de chaque établissement de recherche en se basant sur les subsides de projets alloués l'année précédente. Ces contributions sont établies chaque année.

19 Charges administratives et amortissements

en KCHF	2018	2017
Charges de personnel	31'191	31'013
Charges informatiques	3'186	1'981
Charges immobilières	821	1'004
Amortissements des immobilisations corporelles	458	514
Amortissements des immobilisations incorporelles	740	983
Autres charges administratives / mandats externes / SwissCore	1'921	2'265
Total	38'317	37'760

20 Autres produits/charges d'exploitation

Autres produits d'exploitation en KCHF	2018	2017
Cantine	346	405
Produits des loyers	30	32
Total	376	437

Autres charges d'exploitation en KCHF	2018	2017
Cantine	371	352
Total	371	352

21 Produits financiers/charges financières

Produits financiers en KCHF	2018	2017
Intérêts et dividendes	1'501	1'621
Bénéfices sur cours	-	7'457
Total	1'501	9'078

Charges financières en KCHF	2018	2017
Charges d'intérêts	-	-
Pertes sur cours	6'631	1
Autres charges financières	250	235
Total	6'881	236

Résultat financier total	-5'380	8'842
---------------------------------	---------------	--------------

22 Transactions avec des personnes et organisations liées

Par personne et organisation liées, on entend toute personne qui peut exercer une influence significative directe ou indirecte sur des décisions financières ou opérationnelles du Fonds national suisse. Les transactions suivantes se sont déroulées avec des personnes liées :

- Octroi de subsides de recherche à des membres du Conseil de la fondation KCHF 3'900 (2017: KCHF 2'112)
- Octroi de subsides de recherche à des membres du Conseil de la recherche : KCHF 31'946 (2017: KCHF 29'512)

23 Indemnisation des organes dirigeants

Les indemnités fixes et journalières versées aux membres du Conseil de fondation et de la recherche (y compris les présidences) se montent à KCHF 2'836 (2017: KCHF 2'808) au cours de l'exercice sous revue.

Des contributions de décharge à hauteur de KCHF 2'759 (2017: KCHF 2'859) ont par ailleurs été mises à la disposition des membres du Conseil de la recherche.

Les membres de la direction ont perçu un montant de KCHF 750 (2017: KCHF 740) à titre de salaires bruts au cours de l'exercice sous revue.

24 Honoraires de révision

en KCHF	2018	2017
pour des prestations de contrôle	28	29
pour d'autres prestations	-	-
Total	28	29

25 Evénements postérieurs à la date du bilan

Aucun événement digne d'être mentionné n'est survenu après la date de clôture du bilan au 31.12.2018. Ont été pris en compte les événements survenus jusqu'au 29.03.2019.

26 Approbation des comptes annuels

Conformément à la recommandation du Contrôle fédéral des finances qui a examiné les comptes annuels en qualité d'organe de révision externe, le Conseil de fondation a approuvé les comptes annuels 2018 lors de sa séance du 29 mars 2019.



No enreg. 1.19057.929.00113.002

Rapport de l'organe de révision

au Conseil de fondation du Fonds national suisse de la recherche scientifique, Berne

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du Fonds national suisse de la recherche scientifique, comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau de financement, le tableau de variation des capitaux propres et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018.

Responsabilité du Conseil de fondation

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément à Swiss GAAP RPC, aux dispositions légales et aux statuts ainsi qu'aux règlements, incombe au Conseil de fondation. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil de fondation est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux normes d'audit. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des

estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats selon les dispositions de Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse et aux statuts ainsi qu'aux règlements. Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 83b al. 3 CC en relation avec l'art. 728 CO et l'art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

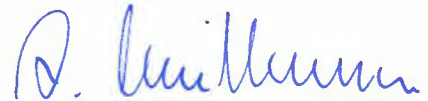
Conformément à l'art. 83b al. 3 CO en relation avec l'art. 728a al. 1 ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil de fondation.

Berne, le 29 mars 2019

CONTROLE FEDERAL DES FINANCES



Martin Köhli
Réviseur responsable
Expert-réviseur agréé



André Vuilleumier
Expert-réviseur agréé

Annexes: Comptes annuels 2018 (bilan, compte de résultat, tableau de financement, tableau de variation des capitaux propres et annexe)